

Rapport du Secrétaire Général Prof. F. Angelini

Au cours de ces dernières années, l'organisation du CIEC s'est de plus en plus développée avec la participation de la plupart des pays d'Europe, représentés par leurs industries, leurs institutions spécialisées et leurs stations de recherches expérimentales agricoles.

En vertu de ses statuts, le CIEC est un centre d'études et d'activités international créé pour stimuler les échanges de vues et intensifier l'emploi rationnel des engrais chimiques, de manière à améliorer les conditions techniques et économiques de la production agricole. Bien que n'étant pas une organisation gouvernementale, il est en relations avec de grandes organisations mondiales et européennes telles que la FAO, l'OECE et le BIT. En dépit de son caractère non-gouvernemental, il est prêt à collaborer avec les organisations susmentionnées et à fournir d'utiles renseignements sur la technique agricole. Relevons encore que le CIEC a son siège auprès de la CITA (Confédération internationale des ingénieurs et techniciens de l'agriculture), si bien qu'il peut compter sur le concours de dizaines de milliers d'ingénieurs agronomes et de chimistes agricoles de divers pays.

Fondée à Zurich en août 1949, notre organisation internationale a pris depuis lors plusieurs initiatives, et l'on peut affirmer qu'elle a exercé une activité fructueuse en rassemblant de précieuses informations sur les engrais chimiques, leur production, leur préparation, les méthodes d'emploi, la propagation, etc.

Organisation du CIEC: En vertu d'une décision de la première assemblée générale, le CIEC a sa présidence et son secrétariat en Suisse, à Zurich, tandis que sa direction technique se trouve à Rome.

Trois commissions spéciales ont été constituées:

1. Commission permanente pour l'harmonisation et l'unification de la législation sur les engrais (Présidence: M. NOILHAN, ing. agr., vice-président de la CITA, Paris).
2. Comité européen pour la fertilisation en montagne — COFEMO (Présidence: actuellement vacante — Rapporteur: M. RICHARD, Paris).
3. Commission pour l'unification des méthodes d'analyse des engrais (Présidence: M. SCHMITT, Darmstadt).

La première commission a approuvé le projet de disposition législative tendant à instituer un régime d'homologation préalable à la mise en distribution des engrais. Ce projet a été présenté par M. NOILHAN à l'assemblée générale du CIEC des 26/27 octobre 1953 à Rome, puis transmis à tous les gouvernements.

On ne peut affirmer qu'il ait permis d'obtenir jusqu'à présent de très bons résultats, mais il est néanmoins à l'étude auprès des diverses administrations et des projets de loi dans ce sens on été soumis aux parlements de quelque pays.

Un travail très important a été effectué par la Commission pour l'unification des méthodes d'analyse, qui est arrivée à la conclusion que ces méthodes devaient avoir un caractère officiel. L'OECE a approuvé ce travail et a pratiquement considéré comme officiel le résultat communiqué par notre commission. Le CIEC a fait une intense propagande en faveur des méthodes sélectionnées par la dite commission, et l'on peut être satisfait des résultats obtenus. Un numéro spécial du Bulletin du CIEC a été distribué aux organisations intéressées dans les divers pays du monde. Nous tenons à remercier le professeur SCHMITT, de Darmstadt, qui a présidé avec compétence les travaux de cette commission, permettant à cette dernière de parvenir à des conclusions qui ont été appréciées aussi bien par la FAO que par l'OECE.

Durant l'année 1958, il sera nécessaire d'intensifier l'activité de la Commission pour l'harmonisation et l'unification de la législation sur les engrais, et en particulier celle du COFEMO (fertilisation en montagne).

D'autres problèmes figurent à l'ordre du jour du CIEC, soit:

- a) Uniformisation des nomenclatures
- b) Normalisation du prélèvement d'échantillons
- c) Solubilité de l'acide phosphorique (le professeur SCHMITT a été chargé de faire la synthèse des résultats des diverses études)
- d) Le problème de l'humus et l'emploi rationnel des engrais minéraux (cette question a été examinée par l'assemblée générale de Zurich des 11/12 octobre 1954)
- e) Le problème des micro-éléments (oligo-éléments), qui a été étudié de manière approfondie par l'assemblée générale du CIEC à Belgrade (Yougoslavie) les 27/28 avril 1956
- f) L'intensification de la propagande en vue d'accroître et d'améliorer la fertilité du sol
- g) Unification des méthodes d'essai des cultures
- h) Statistiques diverses.

Quelques-uns de ces problèmes ont été étudiés — et parfois résolus — lors de conférences, de congrès et de réunions auxquels ont participé des savants et des techniciens en matière d'engrais chimiques. A cet égard, citons en particulier les deux motions concernant le **problème de l'humus et l'emploi rationnel des engrais minéraux et des micro-éléments (oligo-éléments)**.

Humus: L'assemblée générale du CIEC des 11/12 octobre 1954, à Zurich, a approuvé les conclusions suivantes:

1. Les résultats des expériences de longue durée, poursuivies dans les différents pays représentés, prouvent le rôle important que joue l'humus, en relation avec le climat, dans le maintien de la productivité du sol.
2. Des études concordantes démontrent l'importance de l'emploi des engrais minéraux pour l'amélioration de la teneur en humus du sol. L'augmentation des rendements résultant de l'emploi des engrais accroît également la quantité de matières organiques retournant au sol (racines, chaumes, pailles, autres déchets, fumier), laquelle joue un rôle prépondérant dans la formation des matières humiques.
3. Le développement de l'emploi des engrais minéraux garantit une nutrition harmonieuse des plantes, ce qui permet de récolter en abondance des produits sains et d'améliorer par conséquent la production végétale et la production animale en vue d'une meilleure alimentation humaine.

Micro-éléments (oligo-éléments): L'assemblée générale du CIEC, réunie à Belgrade les 27/28 avril 1956, après avoir entendu des rapports très documentés, et notamment:

1. en vue de normaliser la terminologie, recommande de désigner par le terme générique de micro-éléments (oligo-éléments) les éléments chimiques indispensables en petites quantités au développement des végétaux et des animaux;
2. en vue de normaliser les analyses, recommande de soumettre l'analyse des micro-éléments à la Commission pour l'unification des méthodes d'analyse du CIEC;
3. attire l'attention sur l'intérêt qu'il y a à surveiller attentivement les déficiences du sol en micro-éléments et à les corriger par des applications appropriées;
4. fait toutefois observer que l'emploi de ces substances ne doit pas faire perdre de vue l'utilisation indispensable des fumures minérales traditionnelles au moyen des éléments N.P.K.Ca., dont elle ne permet pas de réduire l'emploi, mais peut dans certains cas accroître l'efficacité;
5. prévient enfin les utilisateurs du danger que comporte l'emploi inconsidéré des micro-éléments, ces substances étant généralement toxiques lorsque leur concentration dans le sol est trop élevée.

Les réunions suivantes, organisées par le CIEC, ont eu lieu depuis 1949:

Première Conférence du CIEC, Zurich, août 1949.

Réunion du Comité central du CIEC, Paris, 5 novembre 1949, 10 novembre 1950, 18 février 1952, 2 avril 1954, 28/29 septembre 1955.

Ile Congrès mondial des engrais chimiques, Rome 28/29 septembre 1951.

Ile Assemblée du CIEC, Bad Kreuznach (Allemagne), 12 septembre 1952

IIIe Assemblée du CIEC, Darmstadt (Allemagne), 12 mai 1953

IVe Assemblée du CIEC, Rome (Italie), 26/27 octobre 1953 (à l'occasion de l'Exposition agricole)

Ve Assemblée du CIEC, Zurich (Suisse), 11/12 octobre 1954

VIe Assemblée du CIEC, Belgrade (Yougoslavie), mai 1956

IIIe Congrès mondial des engrais chimiques, Heidelberg (Allemagne) 9/12 septembre 1957

VIIe Assemblée du CIEC, Heidelberg (Allemagne), 8 septembre 1957

Bulletins du CIEC: Les numéros 1, 2, 3 et 4 du Bulletin de notre Centre ont été publiés en 1953, 1954, 1956 et 1957.

Ils donnent un aperçu du travail effectué par le comité et les commissions, lors des réunions et assemblées du CIEC.

Le IIIe Congrès mondial des engrais chimiques, qui vient d'être organisé à Heidelberg, démontre une fois de plus le rôle important que joue le CIEC dans l'activité agricole internationale, ainsi que dans les milieux scientifiques et chimiques du monde entier. Nous ne voulons pas manquer de remercier le professeur SCHMITT, président du comité allemand d'organisation, qui a préparé et organisé ce congrès de manière impeccable.

Prochaines réunions:

Les prochaines assemblées générales du CIEC en 1958, 1959 et 1960 pourront avoir lieu dans l'un ou l'autre des pays suivants: Portugal, France, Autriche, Espagne.

Le IVe Congrès mondial des engrais chimiques devra se dérouler en Yougoslavie en 1961, conformément à une décision prise par le comité central du CIEC.

CIEC

Procès-Verbal de la réunion du 5 février du Comité Central du CIEC au siège de l'ANPEA — 3 rue de Penthièvre à Paris

Présences:

MM. FEISST, Suisse — ANGELINI, FERRARI, FABRIS, Italie — ODRY, BOXUS, RAGONDET, Belgique — GILLEN, Luxembourg — ERTEL p. Prof. SCHMITT, Allemagne — LEHR, Hollande — MORALES, Espagne — CUZIN, CARBONA, COSTA, CARPENTIER, PIERRAIN, NATIER, MAZOYER, DE LA ROCHEFOUCAULD, THIERY, DAUJAT, SCOUPE, NOILHAN, METIVIER, France.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Suite à donner aux résolutions approuvées lors du congrès de Heidelberg.
2. Programme d'activité de la Commission pour l'harmonisation et l'unification de la législation sur les engrais.
3. Fertilisation en montagne.
4. Solubilité de l'acide phosphorique.
5. Divers.

La séance est ouverte à 9 h. 30 par M. DAUJAT, Secrétaire général de l'ANPEA, Vice-président du CIEC, qui souhaite la bienvenue aux membres du Comité et présente les excuses de M. le Président de l'ANPEA, le Directeur général de l'Agriculture BRACONNIER.

M. le Dr ERTEL met le Comité au courant des suites données au Congrès de Heidelberg: de nombreux articles de presse dans plusieurs pays et particulièrement en Allemagne se sont fait l'écho des travaux du Congrès et de sa pleine réussite. L'édition des rapports et discussions est en cours de réalisation sous forme d'un volume dans chacune des langues du Congrès intitulé «Cent ans de fructueuse fertilisation», il paraîtra d'ici quelques mois, les difficultés d'une traduction rigoureuse des textes et interventions ont retardé cette parution. M. ERTEL remet au Président FEISST un album des photos du Congrès.

Le Comité examine en second lieu le point 4 de l'ordre du jour: «Solubilité de l'acide phosphorique». MM. FABRIS et FERRARI ont établi un rapport qui est distribué aux membres du Comité d'où ressort le fait que la méthode de solubilisation préconisée par les textes publiés par le CIEC dans son bulletin No 4 en employant le solvant PETERMANN et la méthode allemande de dosage global en une fois du phosphate soluble eau et soluble citrate peuvent présenter des inconvénients pour certains cas pratiques dont le premier est celui des superammoniés. Les auteurs du Rapport demandent que la question

soit réexaminée et une méthode de solubilisation plus sûre adoptée (emploi de citrate neutre et non alcalin).

M. DAUJAT pose la question de la corrélation entre l'efficacité agronomique de l'engrais et son test chimique.

MM. BARBIER et CUZIN estiment qu'il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de trouver un test chimique valable pour tous les engrais phosphatés qui soit représentatif de l'assimilabilité par les plantes, force est donc de rechercher pour chaque engrais son domaine d'application et le test chimique qui mesure le mieux sa valeur fertilisante dans ce domaine. La mise au point de ces tests chimiques, de ces solvants de l'acide phosphorique, est évidemment perfectible et mérite d'être examinée en fonction des observations très pertinentes formulées par MM. FABRIS et FERRARI.

Le Comité décide de demander à une sous-commission d'examiner cette question en lui laissant d'ailleurs le soin de fixer elle-même son programme de travail. Sur proposition du Secrétaire général la sous-commission est ainsi constituée au sein du Comité: MM. BARBIER, BONDORFF, CUZIN, DAUJAT, FERRARI, FABRIS, RAGONDET et SCHMITT. A la demande de M. DAUJAT, cette commission est convoquée pour une première réunion le jour même à l'ANPEA.

Le Comité examine ensuite le point 2 de l'ordre du jour: «Programme d'activité de la Commission pour l'harmonisation et l'unification de la législation sur les engrais». Me NOILHAN, président de cette Commission fait un court exposé des travaux passés, qui ont été stoppés durant le travail de la Commission d'uniformisation des méthodes d'analyse et qui peuvent reprendre maintenant que cette question est à peu près liquidée. Me NOILHAN estime que les réglementations sur le commerce des engrais qui, dans plusieurs pays, ne concernent que N, P et K seuls, sont en retard sur le progrès réalisé en matière de fertilisation, il voudrait voir la Commission étudier les problèmes posés par la commercialisation des oligo-éléments et par les modes nouveaux de fabrication des engrais.

M. CUZIN suggère à la Commission de se pencher sur la question que pose la commercialisation de produits humiques alors qu'aucune définition, aucun critère n'est établi pour en fixer la valeur agronomique.

M. ERTEL met le Comité au courant de la stupéfaction causée en Allemagne par le texte aberrant proposé à l'OECE pour l'uniformisation des réglementations du commerce des engrais. MM. FABRIS et FERRARI signalent la même réaction en Italie, M. DAUJAT indique la position d'opposition prise